

RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 A 00008
Numéro SIREN : 482 735 339
Nom ou dénomination : BOUTIGNY LUCIEN Laure, Marguerite, Madeleine

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2018 sous le numéro de dépôt 923

Désignation de l'entreprise Madame BOUTIGNY LAUREAdresse de l'entreprise 15 rue Octave LeconteNuméro SIRET * 4 8 2 7 3 5 3 3 9 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

REÇU

LE 30 Mai 2018

2018 B 923

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Net

Net

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

Immobilisations corporelles *

Immobilisations financières * (1)

Total I (5)

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Clients et comptes rattachés *

Autres * (3)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance *

Total II

Total général (I+II)

PASSIF

Exercice N

NET

1

Exercice N-1

NET

2

Capital social ou individuel *

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées *

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Provisions réglementées

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés *

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Madame BOUTIGNY LAURE

Exercice N clos le

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le									
		13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209								210							18 990	
	Production vendue	215								214								
	Production stockée *	217								218							43 612	
	Production immobilisée *									222								
	Subventions d'exploitation reçues									224								
	Autres produits									226							5 400	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									230							4	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									232								62 606
	Variation de stock (marchandises) *									234								12 472
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									236								(375)
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									238								6 894
	Autres charges externes *									240								(18)
	Impôts, taxes et versements assimilés	243								242								27 785
	Rémunérations du personnel *									244								1 804
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									250								18 278
	Dotations aux amortissements *									252								5
	Dotations aux provisions									254								9 969
	Autres charges	259								256								1
	Total des charges d'exploitation (II)	260								262								303
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									264								
Produits financiers									270									(14 209)
Produits exceptionnels									280									1
Charges financières									290									
Charges exceptionnelles									294									1 102
Impôts sur les bénéfices *									300									393
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									306									(1 200)
B - RÉSULTAT FISCAL									310									(14 503)
Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312									314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318									
Provisions non déductibles *									322									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324									(1 200)
Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247							330									393
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									251									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997									
Entreprise nouvelle (44. sexies)		986							138									
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981							990									
Divers ZFA (44. quaterdecies)		345																
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987																
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989																
Investissements outre-mer		344																
Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127																
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)		991																
Créance due au report en arrière du déficit		346																
Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)																		
Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)																		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									352									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356									
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									370									
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																		

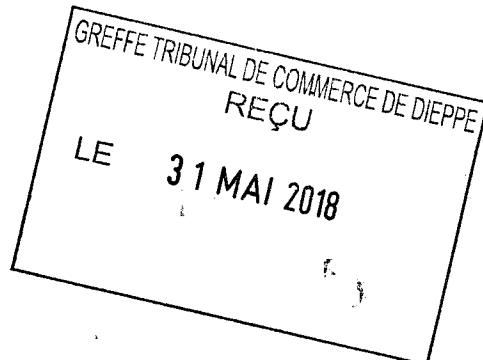


DACE

Expertise

43 Place du marché
80350 MERS LES BAINS
0235825362

Experts-Comptables :
David BOUVIER
Guillaume RENIER



GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
54 rue du Faubourg de la Barre
76200 DIEPPE

MERS LES BAINS, le 28 mai 2018

Objet : EIRL BOUTIGNY LAURE - L DETENTE

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments suivants concernant le dépôt des comptes du dernier exercice clôturé de l'EIRL BOUTIGNY LAURE - L DETENTE :

- Le bilan et le compte de résultat ;
- Un chèque de 15.45€ à l'ordre du greffe du Tribunal de Commerce de Dieppe.

Je vous souhaite bonne réception et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Léna ARHAN
Service juridique